

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **101 (1965)**

Heft 37

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

*En ce temps des
vendanges*

L'école à la rescousse

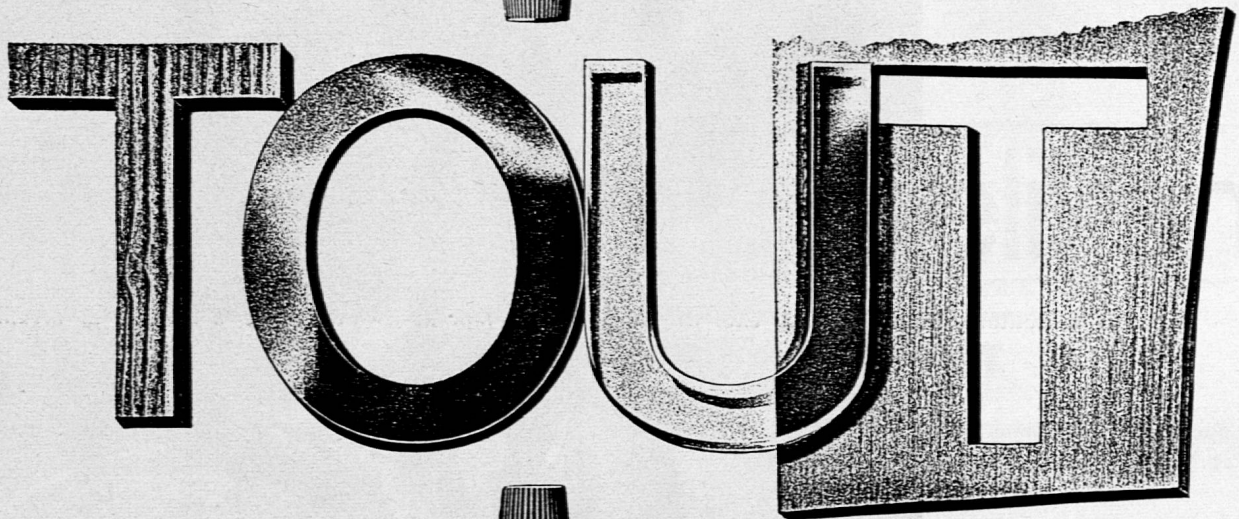
Plusieurs centaines d'écoliers vaudois ont quitté la classe, cette semaine, pour parer au manque aigu de personnel vendangeur.

Excellente affaire pour les jeunes citadins qui vivront, quelques jours durant, la rude et saine vie des enfants vigneron.





Araldite
colle tout avec tout
(ou presque)



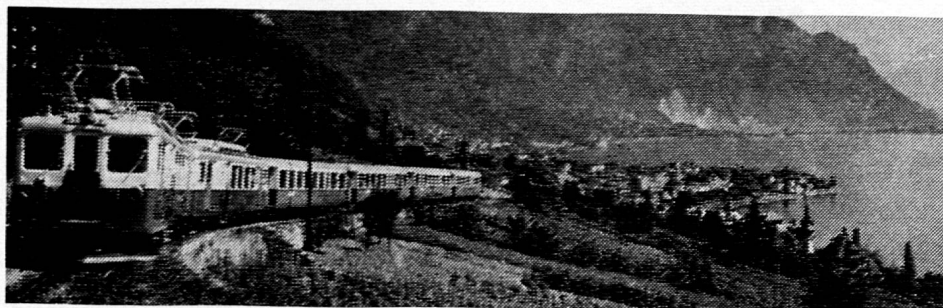
Du bois avec du fer, du verre avec du cuir,
de l'aluminium avec du caoutchouc, et beaucoup
d'autres matières.

Araldite, à deux constituants, révèle son
adhésivité exceptionnelle dès que l'adhésif
et le durcisseur se trouvent mélangés.

Araldite tient (tout ce qu'il promet)

Développé par la science, éprouvé dans l'industrie.

C I B A



Congrès SPR Montreux

De temps à autre, les responsables de la préparation du 31^e Congrès SPR, à Montreux, renseigneront ici tous leurs collègues, au fur et à mesure que se préciseront les détails de ces journées.

C'est ainsi que l'on connaît maintenant leurs dates, fixées aux 18 et 19 juin 1966 : il conviendra donc de réserver ces journées à temps (voir nos agendas, établir la priorité qui s'impose pour l'occasion...).

Le thème choisi pour cette rencontre romande est la pénurie d'enseignants. Il reflète, nous le savons, une situation aux aspects attristants et inquiétants à la fois. La pénurie atteint des proportions alarmantes — ce que nous ignorons encore trop. On entend même parler d'une situation endémique à ce propos. Certains estiment qu'il convient de s'installer, dès maintenant, dans une « situation de pénurie » qui va durer... quelques décennies au moins. Quoi qu'il en soit, envisager la question, qui s'élargit aux dimensions d'un problème, c'est faire preuve à coup sûr de réalisme.

Un autre thème est lié au précédent : la formation des maîtres. A Montreux, nous fournirons la preuve que nous sommes capables de lucidité dans cette étude capitale. Cette approche des conditions de notre formation professionnelle nous amènera, sans doute, à repenser toute notre activité : exercice des plus salutaires !

Il nous est agréable de terminer par deux nouvelles agréables :

— M. le conseiller fédéral Tschudi, chef du Département fédéral de l'intérieur, a accepté la présidence d'honneur du congrès de Montreux.

— Le texte du rapport sera diffusé suffisamment tôt pour permettre aux auteurs d'amendements de confier leurs textes à l'« Educateur » qui les publiera. Il sera également possible à ces collègues de rencontrer les membres de la commission chargée de rédiger le rapport.

Congrès 1966 :
Commission de presse.

comité central

SPR — Comité central

Après trois mois et demi de vacances, mais pas d'inactivité, le Comité central SPR s'est retrouvé à Lausanne le samedi 16 octobre, sous la présidence d'A. Veillon. Séance assez longue, avec un ordre du jour très chargé.

Un des soucis de la période actuelle, c'est la préparation de l'assemblée annuelle des délégués, fixée au 20 novembre à Yverdon.

Les comptes, pour la période du 1^{er} octobre 1964 au 30 septembre 1965, sont présentés par A. Pulfer, trésorier. Ils sont examinés très minutieusement. Ils se terminent par un bénéfice de plus de 2800 fr. pour la caisse générale, de 640 fr. pour la caisse de secours, de 3400 francs pour l'« Educateur » (année 1964 où l'augmentation des frais de papier et d'impression ne s'est pas encore fait sentir).

Le découpage de nos comptes en multiples sous-comptes n'est pas pour simplifier la tâche du trésorier, et la fixation de la fin d'exercice au 30 septembre, alors que l'« Educateur » est obligé de continuer à suivre l'année civile, ne semble pas être une décision très heureuse.

Le double budget, celui de la SPR et celui de l'« Educateur », pour le prochain exercice, est adopté ; il sera présenté à l'assemblée des délégués et les résultats en sont moins brillants que ceux de la dernière année.

Le **séminaire de Chexbres**, organisé en commun avec le Centre d'information et de public relations, ne répond peut-être plus exactement à ce qu'on en attend. Des pourparlers vont s'engager avec le CIPR et un échange de vues aura lieu à l'assemblée des délégués.

La proposition de la SPN concernant la création d'un **secrétariat permanent SPR** avait fait l'objet d'une première décision : en confier l'étude à une commission ; mais, après réflexion, il paraît plus judicieux de poser d'abord le problème devant les associations affiliées : acceptez-vous l'idée d'une étude sur la création d'un secrétariat permanent.

La représentation des associations d'enseignants au **Conseil de la Coopération culturelle de l'Europe** (CCC) pose un problème difficile et compliqué. La Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante (CMOPE) avait proposé de s'en occuper, mais les associations européennes voudraient avoir leur

mot à dire. Une assemblée des représentants de celle-ci va être prochainement convoquée.

L'enseignement programmé en est au stade des études et des expériences. Un stage d'une semaine vient d'avoir lieu à Leysin qui réunissait 24 participants, avec la participation des représentants officiels des cantons romands. Les autorités ont bien voulu prendre à leur charge tous les frais du stage, et, sous la direction de M. Métraux, le travail a été fructueux.

On espère organiser, au printemps prochain, deux nouveaux cours, l'un pour les débutants, l'autre pour les programmeurs déjà initiés.

Un long débat s'engage sur l'avenir de cette nouvelle technique et sur les conséquences de son développe-

ment, soit pour la SPR, soit pour l'école romande.

Pour la CIPER, vous trouverez, prochainement, dans le « Bulletin » le rapport de cette commission.

La télévision scolaire va procéder à une nouvelle série d'émissions expérimentales, après quoi, il sera probablement temps de tirer des conclusions.

La réunion interparlementaire des Grands Conseils romands vient de se réunir à Lausanne pour examiner en commun les problèmes importants et urgents qui se présentent simultanément dans nos cantons. Ne serait-il pas bon de suggérer à cette organisation que le problème de l'école romande pourrait figurer utilement à l'ordre du jour d'une prochaine session ?

La prochaine séance du CC est fixée au 27 novembre.
G. W.

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne. Téléphone (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Pierre Besson, Duillier sur Nyon.

Les devoirs à domicile

Relevé par une collègue dans la « Nouvelle Revue de Lausanne », rubrique « Le courrier renversé », ... quelque chose qui serait « renversant » si on ne connaissait la malveillance incurable de certains envers l'école; jugez-en :

« ... Or, facteur capital du problème (celui des devoirs à domicile donc), les maîtres professionnellement insuffisants sont vraisemblablement la majorité, puisqu'il faut y compter, entre autres, ceux pour qui l'enseignement est une ennui, une corvée acceptée pour un salaire.

Plus nombreux encore sont les maîtres qui exigent de l'élève un savoir qu'ils ne lui ont pas suffisamment fourni, comme si l'élève était censé posséder la connaissance infuse de la science que le maître a précisément pour tâche de lui inculquer. De là tous ces devoirs scolaires auxquels l'élève n'est pas dûment préparé, et qu'on lui impose comme autant de rébus ... »

Et notre collègue de regretter que les accusations perfides contre l'école — accusations que les journaux publient volontiers — restent trop souvent sans réponse.

C'est vrai, mais est-ce nécessairement un mal ? Dans le cas des devoirs à domicile, nos collègues secondaires sont probablement visés plus que nous ; et pourtant, je suis persuadé que leur seule réaction sera le « mépris du silence ».

Quant à moi, je constate que l'exagération des propos soulignés leur enlève toute valeur. Et, comme j'écris ce billet un dimanche, je me contenterai de souhaiter charitablement à leur auteur de n'être jamais obligé d'accepter une corvée pour un salaire !

P. B.

Bandes enseignantes auto-correctives

La Guilde tient à la disposition des collègues intéressés les 100 premières bandes auto-correctives de calcul, éditées par la Coopérative de l'enseignement laïc, à Cannes. (Pédagogie Freinet).

Prix d'une bande imprimée : 1 fr. 30.

Prix d'une boîte pour fixer la bande : 5 fr. (cinq).

Pour toute commande, s'adresser à Marcel Yersin, instit., ch. du Levant 63, 1000 Lausanne.

Voici la liste des 100 bandes :

1re série. — No 1 - Additions et soustractions sans retenue (nombres de 1 et 2 chiffres) ; No 2 - Additions et soustractions sans retenue (nombres inférieurs à 100) ; No 3 - Additions avec retenue (nombres inférieurs à 100) ; No 4 - Soustractions avec retenue (nombres inférieurs à 100) ; No 5 - Additions et soustractions avec et sans retenue ; No 6 - Multiplications et divisions (nombres de 0 à 20) ; No 7 - Multiplications et divisions par 5 (opérations simples) ; No 8 - Divisions par 5 avec reste ; No 9 - Multiplications d'un nombre de 2 chiffres par 2 et par 5 sans retenue ; No 10 - Multiplications et divisions d'un nombre de 2 chiffres par 2 et par 5.

2e série — No 11 - Additions et soustractions sans puis avec retenue (nombres de 3 chiffres) ; No 12 - Additions et soustractions avec retenue (nombres de 4 chiffres) ; No 13 - Additions et soustractions avec retenue (nombres de 4 chiffres) ; No 14 - Additions et soustractions avec retenue (nombre de 5 chiffres) ; No 15 - Additions et soustractions avec retenue (nombre de 5 chiffres) ; No 16 - Multiplications d'un nombre par 1 chiffre ; No 17 - Multiplications d'un nombre par 1 chiffre ; No 18 - Multiplications par 2 chiffres au multiplicateur-zéro (haut et bas) ; No 19 - 3 chiffres au multiplicande et 2 chiffres au multiplicateur ; No 20 - Additions - soustractions - multiplications.

3e série — No 21 - Divisions par 1 chiffre ; No 22 - Divisions avec zéro intercalé au quotient ; No 23 - Divisions 1 chiffre au diviseur, zéro intercalé au quotient ; No 24 - Divisions 2, 3 chiffres au dividende et 2 au diviseur ; No 25 - Divisions 2, 3 et 4 chiffres au dividende, 2 au diviseur ; No 26 - Les quatre opérations avec des nombres mesurant des longueurs ; No 27 - Les quatre opérations avec des nombres exprimant des poids ; No 28 - Les quatre opérations avec des nombres exprimant des francs ; No 29 - Les quatre opérations avec des nombres exprimant des capacités ; No 30 - Problèmes et opérations avec des nombres complexes.

4e série — No 31 - Fabrication des yaourts (problème programmé) ; No 32 - Initiation aux nombres décimaux - dam, hm, km ; No 33 - Initiation aux nombres décimaux - déci, centi, milli ; No 34 - Initiation aux nombres

(Suite à la page 658)

La réforme de structure 2

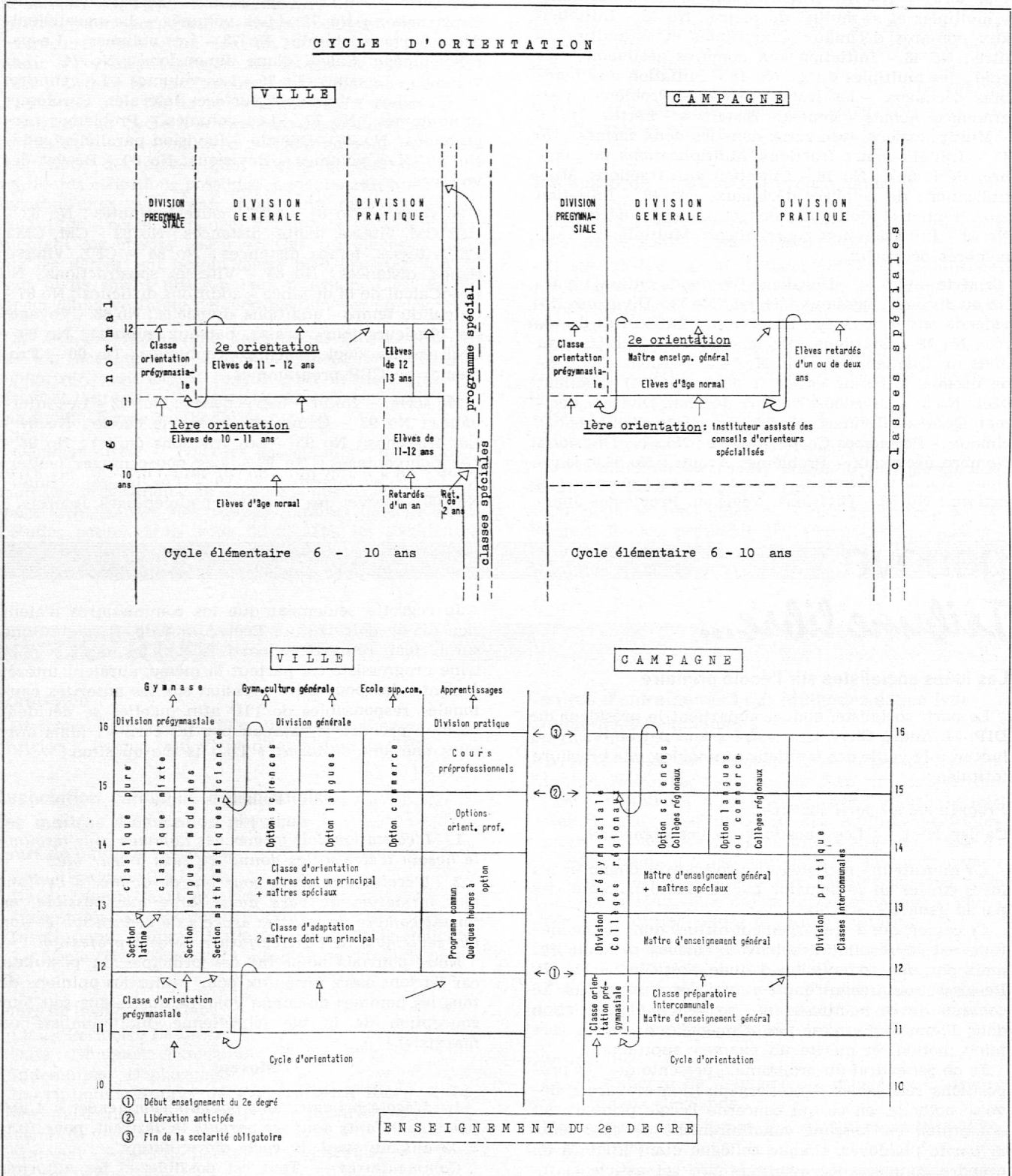
Avant les assemblées de novembre :

Chers collègues,

Pour comprendre les grandes bases de la réforme, étudiez ces deux tableaux.

Pour être mieux à même de participer activement aux assemblées de novembre de vos sections, allez-y avec cette page de l'« Educateur » dans votre poche !

P. B.



décimaux - longueurs (mult. et sous mult.) ; No 35 - Initiation aux nombres décimaux - longueurs (mult. et sous mult.) ; No 36 - Initiation aux nombres décimaux - capacités (addit. soustract. mult) ; No 37 - Initiation aux nombres décimaux - capacités : hl, dal, l ; No 38 - Initiation aux nombres décimaux - additions, soustractions, mult. ; No 39 - Initiation aux nombres décimaux - multiples du gramme ; No 40 - Initiation aux nombres décimaux - sous-multiples du gramme.

5e série — No 41 - Initiation aux nombres décimaux - multiples et ss-multip. du mètre ; No 42 - Initiation aux nombres décimaux - multiples et ss-multip. du litre ; No 43 - Initiation aux nombres décimaux - les poids, les multiples du g ; No 44 - Initiation aux nombres décimaux - les francs ; No 45 - Problèmes programmés. Achats - Ventes - Bénéfices - Pertes ; No 46 - Multiplications avec zéros dans les deux termes ; No 47 - Initiation aux fractions. Multiplications de nombres décimaux ; No 48 - Initiation aux fractions. Multiplications de nombres décimaux ; No 49 - Initiation aux fractions. Multiplications et nombres décimaux ; No 50 - Initiation aux pourcentages. Multiplications de nombres décimaux.

6e série — No 51 - Divisions. Dividende entier, 1 chiffre au diviseur. Quotient décimal ; No 52 - Divisions. Dividende entier, 1 chiffre au diviseur. Difficultés de zéros ; No 53 - Divisions. Dividende entier, 2 chiffres au diviseur. Quotient décimal ; No 54 - Divisions. Dividende décimal Diviseur entier (1 ou 2 chiffres). Quotient déci ; No 55 - Divisions. Nombre décimal. Diviseur décimal. Quotient décimal ; No 56 - Divisions. Nombres décimaux - Problèmes Coopé scolaire ; No 57 - Divisions. Nombre décimaux - Problèmes Achats ; No 58 - Divisions. Nombre décimaux - Probl. Aménagement de la maison ; No 59 - Divisions. Révision. Problèmes Jour-

nal scolaire ; No 60 - Divisions. Révision. Problèmes Le chauffage.

7e série — No 61 - Surfaces m. dm. ; No 62 - Surfaces m. dm. cm ; No 63 - Surfaces m. dm. cm. mm. ; No 64 - Surfaces hectare are centiare ; No 65 - Surfaces conversions base 100, ha. a. c. dm. cm. ; No 66 - Les triangles CM-FE ; No 67 - Les trapèzes CM-FE ; No 68 - Les parallélogrammes CM-FE ; No 69 - Les cercles CM-FE ; No 70 - Brevet des surfaces CM-FE.

8e série — No 71 - Les volumes - Le parallélépipède. Construction ; No 72 - Les volumes - Le parallélépipède. Surface latérale ; No 73 - Les volumes - Le parallélépipède. Calcul d'une dimension ; No 74 - Les volumes - Le cube ; No 75 - Les volumes - Le cylindre ; No 76 - Les volumes et surfaces latérales. Problèmes programmés ; No 77 - Les volumes - Problèmes programmés ; No 78 - Densité - Révision parallélépipède ; No 79 - Les volumes - Révisions ; No 80 - Brevet des volumes.

9e série — No 81 - CE2, heures, minutes ; No 82 - CE2 CM, vitesse, temps, distances ; No 83 - CM, CM2, FE, vitesses, temps distances ; No 84 - CFE, vitesse, temps, distances ; No 85 - Vitesses soustractions ; No 86 - Calcul de la distance - additions difficiles ; No 87 - Calcul du temps - additions, divisions ; No 88 - Voyages sur plusieurs jours (trains, bateaux, nœuds) ; No 89 - Croisements, déplacements, graphiques ; No 90 - Problèmes de CEP programmés.

10e série — No 91 - Les échelles ; No 92 - Les intervalles ; No 93 - Compléments sur le cercle ; No 94 - Les fractions ; No 95 - Les fractions (suite) ; No 96 - Les pourcentages ; No 97 - Les pourcentages (suite) ; No 98 - Les intérêts ; No 99 - Les intérêts (suite) ; No 100 - Brevet des fractions, pourcentages, intérêts.

genève

Tribune libre...

Les idées socialistes sur l'école primaire

Le parti socialiste, auquel appartient le président du DIP, M. André Chavanne, notre grand patron, vient de lancer, à la veille des élections cantonales, une brochure intitulée :

Programme du parti socialiste

Cahier N° 1 — Les questions de l'enseignement.

L'« Educateur » manquerait à son devoir d'ignorer les idées émises en ce domaine par le plus dynamique des partis genevois actuels.

Ce cahier, qui a été largement diffusé dans la population, est le résultat des travaux menés pendant des mois par une commission d'étude présidée par M. B. Bertossa, comprenant entre autres des enseignants. Le contenu de ce manifeste, qui se veut « plan d'action dans l'immédiat » n'est pas démagogique comme certaine motion, et mérite un examen approfondi.

Je ne retiendrai du programme présenté que les propositions réalisables dans l'organisation scolaire genevoise actuelle, en ce qui concerne l'école primaire (et infantine), en laissant volontairement de côté toute la partie plaidoyer, chaque collègue étant invité à en prendre connaissance avant de lire cet article.

Je regrette seulement que les commissaires n'aient rien dit de notre future Ecole romande. Il semble que sur le plan romand les partis socialistes, dont la doctrine progressiste est partout la même, auraient intérêt à s'entendre pour faire pression sur les autorités cantonales responsables de l'IP afin qu'elles se décident enfin à prendre le taureau par les cornes ! Mais ont-elles une âme de torero ? That is the question !

Principes :

1. *L'éducation doit former des hommes pour lesquels le besoin d'être utiles donne un sens à leur vie.*

2. *L'école primaire a pour but de donner à l'enfant une formation de base aussi large que possible, en tenant compte de tous les aspects de l'éducation et non pas seulement de l'entrée future dans la profession.*

Nous pouvons admettre ces principes ou postulats, car ils sont assez généraux pour rallier les opinions de tous les hommes de bonne volonté, quelle que soit leur conception de la vie (chrétienne, individualiste ou marxiste).

Moyens :

1. *L'école primaire doit pouvoir commencer à 4 ans pour les enfants dont les parents le désirent, pour finir à 12 ans, au seuil du cycle d'orientation.*

Commentaires — Tout est possible, si les autorités

mettent à disposition des enfants les locaux, le matériel et le personnel enseignant nécessaires. Ce n'est qu'une question d'argent — il y en a — et un problème d'organisation. L'entrée facultative à 4 ans facilite évidemment toute une catégorie de mères obligées de travailler pour une raison ou pour une autre.

La 7e primaire étant devenue la 7e d'orientation, l'école du premier degré compte 6 à 8 années de formation éducative, grâce à la maîtresse ou au maître unique pour chaque classe. Au cours de cette étape cruciale de la vie, il s'opère nécessairement un tri entre les enfants, selon leurs dons ou leur développement, c'est-à-dire une présélection dont on ne peut rien préjuger quant à l'orientation future de chacun de ces enfants. C'est pourquoi les instituteurs considèrent qu'une pré-orientation à la fin de la 6e primaire est prématurée. Il revient au cycle d'orientation de prendre ses responsabilités et les mesures nécessaires pour effectuer l'aiguillage des élèves qu'il reçoit, et cela dans les meilleures conditions possibles. L'idéal serait que le CO absorbe dans un avenir rapproché tous les élèves venant de l'école primaire, y compris ceux qui fréquentent les classes spéciales. Car ces élèves-là plus que les autres, ont besoin d'être bien orientés, si l'on veut qu'ils soient utiles à leur prochain. C'est là un aspect d'une véritable démocratisation des études.

2. *Les programmes ne doivent pas être surchargés par une accumulation de connaissances hétéroclites à mémoriser, mais plutôt conçus pour éveiller l'intelligence et l'intérêt culturel de l'enfant tout en lui inculquant une bonne méthode de travail.*

Commentaires. — Tous les enseignants tant soit peu doués de bon sens sont de cet avis et, si l'établissement des programmes ne dépendait que d'eux seuls, ils opéreraient encore des coupes sombres dans le plan d'études actuel. Mais vous dites, MM. les socialistes, que l'école est un service public, qu'elle doit être organisée démocratiquement en tenant compte de l'avis

des parents, voire des élèves eux-mêmes ! Persuadez alors les parents — disons ceux qui ont de brillants rejetons — de penser à ceux qui sont moins favorisés par l'hérédité, et de ne pas user de leur influence dans la cité pour imposer une amplification dangereuse à notre plan d'études de 1957. Le Grand Conseil genevois semble l'avoir compris en acceptant les propositions de la commission qui a fait un sort mérité à la motion Dominici.

Elagner en surface pour pénétrer en profondeur et agir sur la sève même de l'enfant, voilà ce à quoi tendent les enseignants de chez nous et ce qu'on leur reproche parfois. Si la récolte est retardée, elle n'en sera que plus abondante.

E. F.

(A suivre)

N.B. — Il serait intéressant de connaître le point de vue d'autres collègues.

Séminaire de l'instruction programmée

Un cours d'initiation pour programmeurs est organisé cette année pour les membres de l'UIG.

Il sera dirigé par M. Gilbert Métraux. Les séances auront lieu tous les quinze jours, le jeudi de 9 heures à midi, au service de la recherche, 65 rue de Lausanne (6e étage).

Programme des trois premières réunions :

Jeudi 18 novembre : Définitions. Formes de présentation.

Jeudi 2 décembre : Théorie de l'apprentissage.

Jeudi 16 décembre : L'analyse des objectifs.

Le nombre de places est limité. Il sera perçu une finance d'inscription de 5 francs.

On peut se renseigner et s'inscrire auprès de M. Bernard Privat, président de la commission « instruction programmée » de l'UIG, 8, rue de Miléant, Genève (tél. 44 96 48).

neuchâtel

Admission

Bienvenue cordiale à Mlle Jacqueline Viennet, institutrice à Peseux, qui vient d'entre dans la SPN !

W. G.

Association cantonale neuchâteloise des maîtres d'éducation physique

Cours de patinage artistique

Lieu : Patinoire Le Locle.

Date : Dimanche 31 octobre, à 8 h. 30.

Indemnités : Déplacement et dîner.

Inscriptions : Auprès de Roger Perret, Joux-Pélichet 6, Le Locle. Tél. (039) 5 25 15 jusqu'au mercredi 27 octobre.

Cours de hockey sur glace

Lieu : Patinoire Le Locle.

Date : Dimanche 7 novembre, à 18 h. 30.

Indemnités : Déplacement.

Inscriptions : Auprès de Francis Wolf, Reuse 4, La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 2 79 49 jusqu'à mercredi 3 novembre.

Matériel : Patins de hockey ou d'artistique et si possible une canne.

Centres d'entraînement aux méthodes éducatives Groupement neuchâtelois

Avec le retour de l'automne, c'est la perspective des fêtes de Noël, des vacances de l'An qui appelleront certains moniteurs à la colonie, des longues heures grises de l'hiver si propices aux multiples activités d'intérieur que nous pouvons mener avec des enfants. Songeons déjà, il n'est jamais trop tôt, à la ronde multicolore des décorations qui illumineront nos maisons, nos classes, aux objets qu'on aime offrir parce qu'on les a confectionnés ou ornés soi-même.

Nous vous invitons cordialement à notre week-end centré sur Noël et les activités d'hiver qui vous propose un riche programme de travail : décorations de papier, de paille, mobiles, vitrail, lanternes, peinture sur bois, jeux, chants, histoires, disques, ombres, etc.

Informations

Lieu : Auberge de Jeunesse, 27, rue Fritz-Courvoisier, La Chaux-de-Fonds.

Dates : Samedi et dimanche 20 et 21 novembre 1965, dès 15 heures.

Repas : Selon la tradition, chacun apporte son pique-

nique qui servira à confectionner les repas canadiens.

Logement : Les salles et dortoirs sont chauffés, les couvertures en suffisance.

Matériel personnel : De quoi prendre des notes, ciseaux, canif, agrafeuse, fil et aiguilles, si possible un coffret de bois (boîte à cigares vide ! par ex.), des pantoufles (ou souliers légers).

Prix : Membres : Fr. 8.— ; non-membres : Fr. 10.—.

Inscriptions jusqu'au 10 novembre à Simone Cornu, 5, avenue de la Grenade, 1207 Genève

Jura Bernois

Elaboration d'un nouveau plan d'étude

Une commission vient d'être chargée d'adapter le plan d'études des écoles primaires de langue française du canton de Berne aux nouvelles dispositions de la loi sur l'école primaire adoptée ce printemps. Elle comprend MM. Adrien Perrot, instituteur à Bienne ; président : Albert Berberat, inspecteur, Bienne ; Bernard Chapuis, maître de classe unique, Les Rouges-Terres, secrétaire ; Pierre Henry, maître d'application, Porrentruy ; Mlle Ruth Maître, institutrice, Les Bois.

Innovation intéressante, cette commission tentera d'harmoniser le futur plan d'études avec ceux des cantons romands, premier pas dans la réalisation des thèses votées lors du Congrès pédagogique de Bienne en faveur de l'Ecole romande.

Avec l'Amicale d'anciens élèves de l'Ecole normale

L'Amicale d'anciens élèves de l'Ecole normale a tenu son assemblée générale à la mi-septembre à Porrentruy, à l'Ecole normale, sous la présidence de M. Georges Rais, instituteur à Delémont. Le président est M. Michel Girardin, maître d'application à Delémont, firent rapport, présentant également le programme d'activité pour 1966. Il est prévu d'éditer une bibliographie d'ouvrages pédagogiques de valeur certaine, ouvrages qui seront centralisés à l'Ecole normale où ils pourront être consultés par tous les enseignants. Le travail se fera par équipes, mais comme il est d'envergure, la publication n'est envisagée qu'en 1967. M. Marcel Guélat, futur maître secondaire, de Courrendlin, présenta les comptes qui bouclent sans laisser un gros excédent.

Le comité a été réélu ; M. Pierre Paupe, instituteur à Montfaucon, démissionnaire, a été remplacé par M. Pierre Domédi, instituteur à Roche-d'Or. Les autres membres sont MM. Rais, président ; Girardin, secrétaire, Georges Varrin, instituteur, Le Bémont ; Vital Flotiront, futur maître secondaire, Malleray et Yvan Hirschi, maître secondaire, Courtelary.

Une dizaine de nouveaux membres ont été chaleureusement accueillis.

Après avoir examiné avec intérêt les plans de la nouvelle Ecole normale et appris que le projet définitif allait être prochainement transmis en haut lieu, les membres de l'Amicale visitèrent l'Hôtel de Gléresse, lequel abrite les archives de l'ancien Evêché de Bâle, sous la conduite de M. Dr André Rais, conservateur et maître auxiliaire d'histoire à l'Ecole normale.

Une collation suivit, servie à l'Ecole normale ; ce fut l'occasion pour M. Guéniat, directeur d'adresser ses félicitations au comité et aux membres de l'Amicale pour le magnifique travail qu'ils ont réalisé jusqu'à ce jour et pour relever l'importance de ce groupe d'amis qui seconde admirablement l'école dans sa mission.

A. F.

Un des plus grands problèmes de notre temps!

La régulation des naissances

(par D. Sonneti et les médecins du S.I.F. de Troyes)

Les deux premières conférences, comprenant 90 diapositives en couleur, 1 livret et 1 bande magnétique, sont à disposition.

Dans un esprit chrétien, selon les lois et les moyens que Dieu a mis à notre disposition, elles traitent ce sujet d'une manière admirable.

Destinées aux fiancés et aux adolescents, elles placent le problème des naissances en face de ce que Dieu attend de nous, chrétiens et collaborateurs dépendants du Seigneur.

Par leur simplicité et leur franchise, elles nous montrent les problèmes de l'amour conjugal en se basant sur la devise «Vers l'amour par la régulation des naissances» (et non pas «l'amour malgré la régulation des naissances»).

Le problème de la régulation des naissances, c'est un appel de Dieu adressé à un couple pour qu'il se remette en question en tant que couple et ainsi devienne adulte en assumant cette difficulté.

Demandez-nous un envoi à choix, sans engagement de votre part. Prix des deux conférences, dias, bandes, livret: 180 fr.

**CENTRALE
AUDIO-VISUELLE
Films-Fixes S.A.
Fribourg**

Rue de Romont 20

Tél. (037) 2 59 72

partie pédagogique

Méthodologie de l'éducation civique européenne

EXPOSÉ DE M. R. JOTTERAND¹

secrétaire général du Département de l'instruction publique de Genève

Introduction

Dans les enseignements de littérature, d'histoire et de géographie, les notions de civilisation et de culture européennes ont certainement leur place depuis longtemps déjà, mais de manière occasionnelle et intermittente. A l'heure où l'Europe cesse d'être seulement une aspiration et un espoir pour se construire et « s'inscrire dans les faits », il faut organiser cette présentation de l'Europe à la jeunesse du Vieux-Monde.

« Il est facile de fonder la république, il est difficile de former des républicains ». Ce propos jette un pont entre la mission des politiques et des éducateurs. Mais si cette affirmation est profondément juste dans le cadre d'une collectivité nationale, elle n'exprime plus, appliquée à ce monde divers qu'est l'Europe, la réalité avec la même pertinence. Dans le cadre national, un changement de régime est probablement moins malaisé qu'un changement de mentalité. Lorsqu'il s'agit de fonder l'Europe, il est possible que le contraire soit vrai. Car il est difficile de construire l'Europe, et peut-être bien, somme toute, que la tâche des éducateurs est ici plus aisée que celle des politiques. Elle est en tout cas primordiale, car l'Europe ne prendra forme et corps que lorsque existeront en nombre suffisant des Européens conscients de leur vocation et de leurs responsabilités. Quoi qu'il en soit de l'ordre chronologique de ces deux missions, elles sont complémentaires et l'Europe ne sera viable et durable que dans la mesure où elle sera servie par de vrais Européens. Leur formation est probablement ardue et délicate ; c'est pourtant bien à nous, enseignants, que cette tâche incombe.

Un civisme européen efficace doit être :

- **un savoir** : l'élève doit connaître l'essentiel du passé et de l'organisation actuelle de la collectivité européenne, notamment les efforts entrepris, les réalisations accomplies, les résultats obtenus depuis 1945,
- **une conviction** : l'élève doit être persuadé de la valeur des principes sur lesquels se fonde cette collectivité et de la forme de civilisation qu'elle incarne,
- **une volonté** : l'élève doit vouloir contribuer personnellement à promouvoir, à consolider et à améliorer cette organisation collective,
- **un mode de vie** : l'élève doit apprendre à se comporter en membre solidaire et responsable de cette communauté.

Un enseignement civique européen, ou mieux une éducation civique européenne, doit par conséquent :

- communiquer ce savoir,
- susciter cette conviction,

¹ Avec l'autorisation de l'auteur, nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs cette remarquable étude présentée au stage organisé à Männendorf en octobre 1963 par le Centre européen de la culture. Les principes qu'elle expose si clairement sont parfaitement valables pour l'éducation du civisme communal, cantonal ou national, en attendant que nos programmes s'ouvrent à l'esprit européen.

- forger cette volonté,
- entraîner à ce mode de vie.

La distinction entre instruction civique et éducation civique a été excellemment définie par Denis de Rougemont dans son « Guide européen de l'enseignant » (p. 67). Bornons-nous ici à rappeler qu'on peut instruire sans éduquer, mais que l'on ne saurait éduquer sans instruire. **Instruire**, l'étymologie le précise, c'est munir, outiller, équiper, c'est-à-dire **informer**. **Eduquer**, c'est conduire, guider, en fin de compte **former**. C'est donc bien d'une éducation, d'une formation qu'il s'agit, éducation qu'il faut entreprendre avec résolution et poursuivre avec persévérance.

Pour être menée à bien, cette éducation européenne suppose :

- un programme,
- une méthode,
- une documentation,
- un maître.

UN PROGRAMME

Après la commune, le canton, la Confédération, nos plans d'études et nos manuels doivent faire leur place, toute leur place, aux 4^e et 5^e cercles concentriques que forment l'Europe et le monde. Le 4^e cercle, entre le pays et le monde, constitue une étape capitale, mais encore faut-il la parcourir de façon méthodique, selon un cheminement jalonné avec précision. La nécessité d'un programme n'est pas contestée en littérature, en mathématiques, ou en géographie ; pourquoi le serait-elle en instruction civique ?

Dans un tel programme et dans un tel enseignement, la Journée européenne des écoles, par exemple, trouverait sa place toute marquée. Elle n'aurait pas le caractère un peu exceptionnel qu'elle conserve aujourd'hui ; elle pourrait être un aboutissement et fournir l'occasion bienvenue d'une récapitulation, mieux d'une synthèse.

Mais si l'on veut que le programme établi soit effectivement parcouru, il est indispensable et urgent de prévoir une heure distincte d'éducation civique dans tous les secteurs de l'enseignement, comme c'est le cas aujourd'hui déjà dans quelques-uns d'entre eux. La solution qui consiste à englober l'instruction civique dans l'enseignement de l'histoire est mauvaise ; on doit bien constater qu'elle peut aboutir à une réduction excessive, voire à la suppression de fait du civisme au profit d'un enseignement historique par définition envahissant.

En 1957, les recrues furent appelées à répondre à une enquête concernant leur préparation à la vie civile. A la question « Estimez-vous que vous avez reçu une éducation civique suffisante ? », 49⁰/100 des 2500 recrues romandes répondirent « oui ». Or, ces réponses positives sont particulièrement nombreuses et motivées dans le secteur des écoles professionnelles où l'instruction civique figure comme telle au programme et est assurée par des maîtres qui, sans être nécessairement historiens, ont, le plus souvent, été préparés à cette tâche. Pour être effective et efficace, l'éducation civi-

que doit constituer une discipline distincte et autonome, ce qui n'exclut nullement des collaborations souhaitables avec d'autres disciplines. Toute mon expérience d'éducateur et d'expert aux examens civiques de recrues m'en a convaincu.

D'autre part, insérer l'instruction civique dans l'enseignement de l'histoire me paraît une erreur de perspective. Un maître d'histoire peut être un médiéviste autorisé ou un spécialiste remarquable de la Renaissance ou du XVIII^e siècle ; il n'est pas toujours et nécessairement le mieux préparé à enseigner le civisme.

Certes, les institutions sont des produits du passé, le résultat d'une évolution. Il ne s'en suit pas pourtant qu'il faille présenter, aborder, étudier les problèmes civiques actuels sous l'angle historique.

Mais où prendre le temps nécessaire à l'heure hebdomadaire d'éducation civique ? Cette question ne doit pas être éludée, car il est trop facile de proposer toujours de nouveaux enseignements sans préciser en même temps selon quelles modalités ils doivent être insérés dans des programmes déjà chargés.

Une solution existe, dont je vois bien les résultats qu'elle ne manquera pas de provoquer. Il conviendrait d'admettre que pour l'honnête homme du XX^e siècle, la connaissance du passé n'est utile que dans la mesure où elle permet de mieux comprendre le présent et de mieux affronter l'avenir. Ceci admis sans arrière-pensée, on peut procéder à des coupes sombres dans les programmes d'histoire, renoncer à présenter de façon aussi circonstanciée qu'on le fait aujourd'hui l'Antiquité ou le Moyen Age, voire certains aspects de l'histoire moderne, pour faire la place, toute la place qu'elle mérite, à l'étude de la période contemporaine et du temps présent, pour consacrer toute l'attention, tout le temps qui conviennent à la présentation et à la discussion des grands et urgents problèmes d'aujourd'hui. J'ai enseigné moi-même l'histoire au gymnase ; je ne néglige donc ni la valeur, ni l'importance de cet enseignement. Mais je suis profondément convaincu qu'une culture authentique doit être compréhension du présent et préparation à l'avenir au moins autant que connaissance du passé.

UNE MÉTHODE ²

La méthode que je préconise est celle qui s'est dégagée des constatations et des expériences faites dans le cadre des examens civiques de recrues. Elle repose sur trois principes fondamentaux :

1. L'enseignement civique doit susciter la **participation active** des élèves : la conférence ex cathedra cédera le plus souvent possible la place au dialogue et à l'entretien ; des questionnaires et des exercices ³ permettront à chaque élève d'accomplir un précieux travail personnel d'observation, de réflexion et de jugement.

2. L'enseignement civique doit faire la plus large place au **concret**, à la présentation, à l'analyse et à l'explication objectives des faits, des événements et des problèmes d'ordre culturel, politique, économique

² De larges emprunts sont faits, dans ce chapitre consacré à la méthode et dans le suivant traitant de la documentation, au rapport élaboré par l'auteur en qualité de rapporteur de la commission III (méthodologie de l'enseignement civique) au séminaire organisé à Royumont les 30, 31 mai et 1er juin 1962 par le Centre européen de la culture sous les auspices des Communautés européennes.

³ « Nous ne voyons en outre qu'une façon pédagogique et rationnelle de travailler ; l'instruction civique a besoin, comme la grammaire et l'arithmétique, d'exercices » (manuel neuchâtelois d'instruction civique).

et social. Les jeunes sont unanimes à reprocher à l'instruction civique traditionnelle son caractère abstrait et livresque.

3. L'enseignement civique doit réserver une large place à l'étude des questions et des **problèmes d'actualité**. Voici quelques années, un adolescent de 17 ans, élève d'une école secondaire, écrivait spontanément au chef du Département de l'instruction publique d'un canton romand les lignes suivantes en réponse à cette question : « Comment pourrait-on améliorer l'instruction civique des jeunes ? » : « ... je crois que c'est seulement en développant les cours — bien maigres si je m'en rapporte à mes souvenirs personnels — d'instruction civique, en leur donnant une forme plus pratique, moins théorique ; ce n'est pas, en effet, en donnant des cours rébarbatifs avec notes que l'on pourra former de bons citoyens de demain, c'est bien plutôt en les intéressant, en les faisant participer aux problèmes de leur patrie, en organisant par exemple certaines conférences ou débats relatifs aux questions politiques qui se posent actuellement à notre pays... »

Dans la perspective générale ainsi définie, **voici quelques directives et suggestions d'ordre pratique** :

Avant l'âge de 12 ans, une préformation européenne est déjà possible, notamment :

- par l'élimination de toute tendance nationaliste dans l'enseignement élémentaire de l'histoire,
- par la présentation et l'étude d'images européennes (par exemple : cartes géographiques illustrées de l'Europe affichées en classe, organisation d'expositions scolaires, collections de cartes postales ou de timbres-poste, etc),
- par l'utilisation et l'organisation des données et des informations fournies à l'enfant dans son milieu scolaire, familial ou local (lectures, émissions de radio ou de télévision, conversations diverses, rencontres de camarades d'autres pays, migration de membres de la famille, faits sportifs, économiques, etc).

Le maître veillera à tirer parti de toute situation ou de tout événement permettant d'attirer l'attention de l'enfant sur les réalités européennes.

Après l'âge de 12 ans, on peut envisager deux formes d'enseignement civique :

- a) la formation d'une conscience et d'un esprit européens est confiée à plusieurs maîtres, et diverses disciplines (littérature, histoire, géographie, langues vivantes, sciences, etc) convergent vers ce but,
- b) l'enseignement civique européen constitue une discipline distincte, avec un programme précis au plan d'étude et une place à l'horaire que justifient l'urgence et l'importance de plus en plus grande de cette information.

Ces deux conceptions sont complémentaires et également nécessaires, leur importance respective variant selon l'âge des élèves et les structures générales ainsi que l'ordre d'enseignement (moyen, secondaire ou universitaire) considéré.

Dans le cadre d'une convergence des disciplines, les suggestions suivantes méritent d'être retenues qui visent à présenter l'Europe à travers des faits concrets :

- utilisation en histoire, en géographie, en histoire de l'art, de cartes offrant une vision globale, et non pas compartimentée, de l'Europe,
- étude, en littérature, de grands thèmes ou courants européens,
- en géographie économique, insertion de l'ensemble formé par l'Europe occidentale entre le pays et les

grands blocs, USA et URSS, afin de situer la réalité européenne,⁴

- en arithmétique, élaboration de problèmes portant sur des données européennes,
- en composition ou en rédaction, choix de sujets de caractère européen,
- en sciences, mise en relief des divers apports nationaux à ce fait éminemment européen qu'est le progrès scientifique,
- utilisation de toutes les possibilités offertes par l'enseignement des langues de transmettre et d'illustrer des notions européennes.

Des activités facultatives seront proposées aux élèves :

- constitution d'un groupe d'études européennes animé et dirigé par les jeunes,
- élaboration de monographies sur des sujets précis et limités,
- étude de biographies de grandes figures européennes,
- préparation, par les élèves, d'exposés et de conférences à leurs camarades sur des sujets européens,
- compte rendu d'articles de revues ou d'ouvrages traitant de problèmes européens,
- élaboration de journaux ou de bulletins scolaires,
- récits de voyages effectués dans les pays d'Europe,
- préparation de voyages d'études,
- étude du milieu en situant ce dernier dans un cadre européen,
- correspondance interscolaire au niveau européen,
- une collaboration entre les radios scolaires et les télévisions scolaires nationales favoriserait des échanges utiles ou la préparation d'émissions communes,
- des cérémonies, adaptées à la mentalité des jeunes, pourraient leur permettre de communier dans un esprit européen ; elles resteraient exceptionnelles, mais touchant le cœur elles auraient l'avantage de faire au sentiment et à l'affectivité la part qui doit leur revenir dans une prise de conscience complète de la réalité européenne. La journée européenne des écoles est déjà l'occasion d'une telle cérémonie.

UNE DOCUMENTATION

Un enseignement accordant une large place à la présentation concrète, à l'analyse et à l'explication objectives des événements et des problèmes, ainsi qu'à l'étude des questions d'actualité, exige notamment la mise à disposition du maître et des élèves d'une documentation substantielle et actualisée.

Un centre de documentation pédagogique européenne, assuré de la collaboration de conseillers pédagogiques, pourrait diffuser des brochures consacrées, par exemple, aux sujets suivants :

- leçons-types ; à l'aide de croquis et de graphiques, de statistiques simples et de faits choisis, ces leçons proposeraient à la fois une information et une méthode,

- un recueil de textes évoquant la vie quotidienne d'un écolier dans les divers pays d'Europe,
- une anthologie des grands textes moraux et civiques dégageant la physionomie de l'Europe et les constantes de l'histoire européenne,
- les biographies des grands Européens,
- une présentation des régions géographiques et économiques de l'Europe,
- des exemples de collaboration européenne dans les domaines scientifiques et techniques,

Il faut souligner l'intérêt que présenteraient notamment :

- l'élaboration d'un petit manuel européen destiné aux élèves de l'enseignement secondaire, qui leur présenterait l'Europe de façon concrète, suggestive, et qui constituerait un modeste bréviaire du futur citoyen européen,
- l'organisation d'un service régulier de diffusion, à l'intention des maîtres, d'une documentation choisie et déjà élaborée en vue d'une utilisation pédagogique, documentation qui leur permettrait d'actualiser et de renouveler constamment leur enseignement.

UN MAITRE

Un programme précis, une place effective à l'horaire hebdomadaire, une méthode efficace et une documentation élaborée, voilà ce que les Ministères de l'éducation devraient offrir sans tarder à l'Europe pour lui donner sa chance. Et pourtant, tout cela ne serait rien si nous ne pouvions mettre au service des jeunes des éducateurs européens. Car une éducation, c'est d'abord, c'est essentiellement, un éducateur.

Le maître de civisme, ou le maître collaborant à l'enseignement civique, doit être :

- **préparé** à sa mission dans le cadre de sa formation pédagogique,
- **informé** exactement des faits et des problèmes qu'il doit présenter à ses élèves,
- **animé** par une ferveur et une foi.

Aujourd'hui, la préparation du futur maître à l'enseignement civique qu'il devra assurer est prévu pour les instituteurs et pour les maîtres de l'enseignement professionnel ; elle est en revanche inexistante ou insuffisante dans les autres secteurs de l'enseignement.

L'information du personnel enseignant peut être assurée soit par un service de documentation (voir ci-dessus), soit par des stages.

Quant aux stages, ils paraissent un excellent moyen de perfectionner la préparation, de renouveler l'information et d'entretenir la ferveur des maîtres. Des stages internationaux devraient former les dirigeants et les cadres des stages nationaux décentralisés. Ces derniers réuniraient par exemple des maîtres groupés par niveaux d'enseignement ou par disciplines, des dirigeants scolaires, des élèves-maîtres ou des élèves-professeurs. Des animateurs de groupements de jeunesse et des représentants d'associations de parents pourraient y être conviés. Le programme de ces stages, essentiellement pratiques, devrait comprendre deux parties :

- a) une information, par des exposés de responsables des organisations européennes traitant des problèmes européens et mondiaux et des techniques de la coopération européenne,
- b) une partie pédagogique, avec démonstrations prati-

⁴ Manière efficace de chasser cette image déprimante, ce cliché de « l'Europe entre les deux Grands » : « Prenez une feuille de papier quadrillé. Dessinez trois rectangles verticaux posés côte à côte, ayant chacun pour base dix carrés. Celui de gauche a 18 carrés de hauteur, celui de droite 22 carrés, et celui du milieu 43 carrés ; il est donc à lui tout seul plus grand que les deux autres additionnés. Question : — Que signifie ce rectangle du milieu ? Réponse : — C'est l'Europe entre les deux Grands » (Denis de Rougemont, « Les Chances de l'Europe », bulletin No 3 d'août 1962 du Centre européen de la culture).

ques dans des classes, confrontations d'expériences, préparation collective de leçons-types.

Ces stages seraient organisés de façon à favoriser les contacts et les échanges personnels, créant ainsi des liens entre les participants.

La création d'un institut européen supérieur d'éducation civique serait souhaitable, afin d'assurer une coordination efficace des expériences et des réalisations en cours, ainsi que la préparation de spécialistes.

Mais la préparation et l'information ne suffisent pas ; il faut des maîtres animés par un enthousiasme, c'est-à-dire des éducateurs qui croient à la vocation et aux valeurs de l'Europe, qui entendent contribuer, dans la mesure de leurs moyens, à rendre définitivement périmée la définition de Paul Hazard : « L'Europe ? Un acharnement de voisins qui se battent ! », qui soient fiers de leur appartenance à la forme de civilisation qu'incarne l'Europe, qui ne cèdent pas à un complexe d'infériorité sur le plan de l'esprit parce que les positions de l'Europe doivent être reconsidérées dans les domaines politique, économique, géographique ou technique, qui osent proclamer et rappeler, avec Paul Valéry, face à certaines arrogances et à certains mépris : « Tout est venu à l'Europe, et tout en est venu, ou presque tout », qui soient émus au plus profond de leur être par l'appel que lançait, voici quelques années, le recteur de l'Université de Lausanne au terme de son discours d'installation :

« Terre de Virgile et de Rembrandt, de Beethoven et de Wagner, de Goethe et de Tolstoï, terre de Newton, de Darwin, d'Einstein, mère nourricière des penseurs, des savants et des artistes, Europe ! Devons-nous te défendre ou te laisser glisser dans le gouffre où se décomposent les civilisations défuntes ? »

Un étudiant, qui jugeait insuffisante l'éducation civique qu'il avait reçue, soulignait la part du maître et sa responsabilité lorsqu'il écrivait : « Il faudrait que les professeurs soient **décidés à enseigner** le civisme. »

CONCLUSIONS

J'ai tenté de démontrer la nécessité d'un programme, d'esquisser une méthode, de souligner l'importance d'une documentation, de définir le rôle et l'attitude du maître.

Je voudrais conclure en rappelant le privilège insigne des maîtres suisses appelés à former des Européens. On prétend parfois que cette éducation européenne serait plus difficile chez nous qu'ailleurs en raison de la réserve et des hésitations manifestées par une collectivité attachée à son statut de neutralité et à sa situation en marge. Or, cet obstacle — si c'en est un — ira diminuant ; une évolution des esprits est en cours, que peuvent accélérer certaines décisions de nos autorités fédérales.

D'autre part, cette éducation européenne est sans conteste plus facile en Suisse que dans un pays centralisé, car notre pays — ce sont des étrangers qui l'ont proclamé — constitue une préfiguration de ce que, demain, pourrait être l'Europe. En effet, trois solutions s'offrent à ceux qui veulent l'union politique du continent : une alliance des Etats, l'intégration totale ou la fédération. Je pense qu'un Suisse, fort de l'expérience fédéraliste de son pays, ne saurait hésiter longuement devant ce choix.

William Martin, un de nos historiens particulièrement lucide, écrivait voici une trentaine d'années :

« Les faits évoluent dans un sens et les idées en sens inverse. Les nécessités économiques imposent une in-

ternationalisation croissante du gouvernement. Les peuples dépendent les uns des autres, chaque jour davantage et sont obligés de résoudre en commun les problèmes qui se posent à eux tous. La Société des Nations est l'expression de cette nécessité.

Mais les hommes ne l'ont pas reconnue. Les nationalismes, exaspérés par la guerre, s'affirment autour de nous et en nous et luttent désespérément contre des faits qu'ils n'ont pas encore compris.

Ils seront vaincus finalement. Mais ces résistances peuvent ralentir la marche du monde. Le rôle de la Suisse, qui a en ces matières une expérience de six siècles, n'est-il pas de montrer aux autres peuples la voie qui, par la collaboration internationale, conduit à la confédération d'Etats ou à l'Etat fédératif, c'est-à-dire à une Société des Nations de plus en plus parfaite ? »⁵

Ces lignes conservent aujourd'hui toute leur pertinence. Ajoutons que cette présentation, à nos jeunes, d'une Europe qui n'est plus seulement un idéal et une aspiration, mais un devenir et une réalisation, est assurée de rencontrer l'audience la plus large et la plus favorable. Dans un ouvrage récent, un ancien conseiller fédéral n'écrivait-il pas :

« La jeunesse reste apparemment attachée à la civilisation occidentale et, en ce qui concerne notre pays, à la démocratie à forme suisse ; elle participe intensément au mouvement qui devrait mener à l'Europe unie ; elle appelle de ses vœux un élargissement des horizons helvétiques, une collaboration plus étroite — aujourd'hui encore dans le cadre de la neutralité — de la Suisse avec les Etats européens en particuliers. »⁶

Il me plaît d'achever en évoquant la jeunesse : elle reste la meilleure chance de l'Europe.

⁵ William Martin, « Histoire de la Suisse », Payot, 1959, p. 317.

⁶ Rodolphe Rubattel, « Les jeunes Suisses face aux grands problèmes nationaux », Neuchâtel, 1960, p. 152.

La famille, berceau de la société

Sommaire : De quoi dépend la psychologie d'un enfant ? — Santé de l'enfant — Développement intellectuel — Le caractère de l'enfant — Comment éduquer nos enfants — L'enfant et le jeu — La civilisation des loisirs.

Nous recommandons vivement l'achat de cet excellent petit ouvrage aux éducateurs et aux éducatrices qui ont la tâche délicate d'orienter les adolescentes vers une vie heureuse de femme et de mère. Bien qu'il soit plutôt destiné, de l'aveu de l'auteur, aux jeunes filles de l'enseignement secondaire, les maitresses ménagères en tireront un fécond parti en commentant avec leurs élèves les chapitres les plus suggestifs. Joliment illustré, relié de clair et imprimé de façon aérée et plaisante, l'ouvrage pourrait fort bien être laissé en viatique aux jeunes filles au sortir de l'école. Même si, pressées par d'autres intérêts plus immédiats et plus séduisants, elles devaient le laisser au fond d'un tiroir, un jour viendra où, les problèmes se posant, elles seront heureuses de retrouver ses conseils, pour peu que quelques leçons bien choisies leur en ait fait à l'école découvrir l'intérêt et le but.

Aux Editions DELTA ; La Tour de Peilz, 102 pages, 39 illustrations, broché, 15 x 22 cm. Prix de vente : Fr. 5.50 (remise par quantité pour écoles).

Y avez-vous pensé?

De mauvaises habitudes faciles à changer

LA RÉCITATION DES DEVOIRS

Huit heures !.. la cloche sonne... on entre... on s'installe... et **on récite!** Et chaque jour c'est la même chose, et chaque jour le début de la matinée se passe en récitations et corrections de devoirs. Mauvaise habitude! Pourquoi? Les enfants prennent l'habitude de rapidement apprendre pour ce moment-là... et d'oublier ensuite! Ne les voit-on même pas venir à l'école livre de vocabulaire en main? Ou n'étudient-ils pas en buvant leur tasse de chocolat?

Le remède? Faire réciter à n'importe quel moment de la journée. Même parfois faire réciter avec un écart d'un ou deux jours. Donner ainsi l'habitude à l'enfant d'apprendre pour **savoir**, pour **retenir**, non pas pour réciter, **d'apprendre pour soi-même**, non pas pour la maîtresse!

Et d'ailleurs, très bonne habitude à inculquer pour plus tard, car dans l'enseignement secondaire, plus question de ce petit système primaire. Cette heure fraîche de la matinée sera bien plus utilement employée à présenter une notion nouvelle, une difficulté orthographique ou mathématique.

BRAS CROISÉS!

Ou « Croisez les bras »! comme on voudra!

Mauvaise habitude! Certes c'est facile, c'est uniforme, c'est rapide. Mais quelle position inconfortable pour la plupart des enfants! Que les poumons sont comprimés et la respiration de ce fait peu facile!

« Mains au dos » disent d'autres. Ce n'est pas mieux. Position tout autant artificielle et contractée que la précédente!

Le remède? « Redressez-vous! », « Soyez attentifs! », « Tous les yeux vers moi! », « J'attends votre attention! ». L'effet est le même, ne croyez-vous pas, car alors chacun prend la position qui lui convient.



PAS DE MONTRE!

Je l'ai entendu de la part de plusieurs collègues. Les enfants ainsi ne se distraient pas: ils ne regardent pas l'heure à tout moment.

Et dans une autre classe j'ai vu, fixée au mur à côté du tableau noir, une magnifique pendule de cuisine. Chacun ainsi pouvait connaître l'heure.

Qui a raison?

L'école n'est-elle pas une préparation à la vie? Et dans la vie ne vit-on pas montre en main, en tenant des horaires, etc? L'école échapperait-elle à cette règle et devrions-nous apprendre à nos enfants à travailler sans s'occuper du temps? Je pense, pour ma part, que c'est faux. Au contraire, je vois très bien le maître dire: « Jusqu'à 10 h., nous allons faire du calcul... » — « Je vous donne jusqu'à 15 h. 15 pour terminer votre dessin. » — « Nous allons voir combien de temps vous mettrez pour résoudre ces trois grandes opérations. »

Et puis finalement, l'enfant qui est passionné par son travail pense-t-il à regarder l'heure? Ne devons-nous pas chercher à donner aussi des leçons telles, à captiver nos élèves à un tel point qu'à la sonnerie on entende: « Ça sonne déjà? ! »

ENTRE PARENTHÈSES

Là encore une bien vilaine habitude est née de la facilité! On veut des cahiers impeccables, on ne veut pas de vilaines ratures. Certes voilà qui est louable, mais ce n'est pas une raison pour faire mettre entre parenthèses des mots, parties de mots ou de phrases faux.

Les parenthèses ont, dans notre langue écrite, une signification bien précise. Nous n'avons pas à la transformer!

Sachons apprendre à nos élèves à biffer ce qui est faux, à le biffer correctement à la règle. Ce sera plus difficile que les parenthèses, mais combien plus réel, combien plus en rapport avec la vie toute simple à laquelle nous devons préparer nos élèves.

LE TEMPS DE CORRECTION

J'ai envie d'écrire: temps de correction = temps perdu. Ce serait exagéré! Il y a pourtant des cas où la correction collective au tableau noir est absolument inutile. La classe, par exemple, vient d'exécuter une série de dix multiplications. Le but? Entraînement, recherche de l'exactitude et de la rapidité, de l'automatisation des calculs. La grande majorité des élèves a terminé. Et voilà que le maître appelle Jules au tableau pour compter à haute voix et écrire la première opération. Suivent Charlotte pour la deuxième opération, et Alfred pour la troisième, etc., etc. Que font les 29 autres élèves pendant ce temps? Croyez-vous qu'ils recomptent? Temps perdu! temps absolument perdu! Rendement zéro!

Comment procéder, alors?

« Mes enfants, vous deviez trouver 3626,5 à la première opération, tant à la seconde, et tant à la troisième, etc. Qui a fait tout juste? Qui a fait une faute? Encore bravo! Qui a fait 2 fautes ou plus? C'est insuffisant. Pour demain vous calculerez encore les 6 opérations du No... — Ou bien: vous prendrez chacun une fiche de récupération au fichier sous lettre M2, afin que vous arriviez tous à vite et bien calculer sans faute. » Cela a pris peu de temps. L'ennui ne s'est pas installé dans la classe. Pour le travail supplémentaire (qui n'est pas une punition, insistons), il peut y avoir l'autocorrection.

Dans d'autres cas, la correction collective est absolument nécessaire; pour exemple un problème difficile, permettant le développement du raisonnement. Que chaque fois nous nous posions la question: « La majorité de mes élèves ont-ils fait juste ou pas? — La correction à laquelle je vais procéder collectivement aura-t-elle une utilité pour tout le monde? » Cela implique naturellement que le maître se soit promené entre les pupitres pendant que ses élèves travaillaient, et non pas qu'assis à son bureau il se soit occupé d'autre chose. Il y a là toute une attitude à avoir, toute une ambiance de travail à créer.

J.-J. Dessoulavy.

Pour animer une rencontre avec les parents :

Les études : un investissement absolument nécessaire ...

Certains parents disent : « Ah ! les études, c'est bien beau, mais c'est bien long ! ». Je suis bien d'accord : c'est long. Mais, parents, n'oubliez pas que, si votre enfant a des aptitudes, vous avez beaucoup plus d'intérêt à lui faire poursuivre des études qui lui permettront de hausser d'un ou de plusieurs crans son niveau de vie, que de le contraindre à rester, pendant toute la durée de sa scolarité obligatoire, dans un milieu scolaire réservé à ceux qui n'ont pas d'aptitudes, ou pas de goût pour les études du second degré.

Je le dis avec force : le père de famille a le devoir, non seulement pour l'intérêt de son enfant, mais aussi pour l'intérêt de la société, de tirer le maximum des possibilités de son enfant. N'oubliez pas en effet que dans quelques années, lorsque votre enfant aura l'âge de gagner sa vie, la primauté sera assurée aux seuls QUALIFIÉS. Dans son étude des besoins prévisibles de l'économie, le rapporteur général de la Commission de la main-d'œuvre du IV^e plan apporte les précisions suivantes, que tous les parents devraient connaître. Si l'on considère qu'il y a sept grandes catégories de salariés : cadres et ingénieurs - techniciens - agents de maîtrise - employés - ouvriers qualifiés - ouvriers spécialisés - manœuvres, voici (en pourcentage de la population ACTIVE) l'évolution de ces sept catégories en trois quarts de siècle :

	souhaitable		
niveau	cadres ingénieurs et techniciens	en 1960	en 1975
	0,5 %	3 %	13 %
agents de maîtrise	1 %	4 %	14 %
employés	2 %	6 %	4 %
ouvriers qualifiés	56 %	62 %	48 %
ouvriers spécialisés	40 %	25 %	20 %

Voyez quelle importance considérable on prise les fonctions exigeant une FORMATION (catégories 1, 2 et 3) par rapport aux fonctions n'exigeant qu'une formation de durée limitée, de telle sorte que la croissance même des qualifications acquises par les jeunes, provoquant et accélérant le progrès des techniques, et, en retour, accroissant les besoins de qualification, « l'ensemble du pays est convié à une immense effort de scolarisation, de formation et de perfectionnement ». Et, j'insiste sur ce point, que cette conclusion s'applique aussi bien aux travailleurs de l'agriculture qu'aux travailleurs de l'industrie. La formule : « On en sait toujours assez pour cultiver la terre » n'est plus qu'une énorme sottise, comparable à celle-ci, qui était celle de beaucoup de patrons de l'industrie, vers le milieu du XIX^e siècle : « Un ouvrier n'a pas besoin de savoir lire et écrire. »

Un récent voyage en Israël m'a prouvé quel intérêt présentait l'instruction pour la création et le développement d'une agriculture dans un pays neuf, peuplé d'émigrants où le pourcentage des intellectuels était considérable et le pourcentage des cultivateurs proche de zéro. Des médecins, des professeurs, des avocats dépourvus de toute formation agricole, mais d'esprit largement ouvert, en même temps qu'animé d'une volonté farouche d'adaptation, ont rapidement acquis les éléments scientifiques qui leur permettaient de comprendre ce qu'exigeait la terre, pourtant souvent

très ingrate, qui leur avait été concédée, et les résultats que j'ai pu constater sont vraiment surprenants.

Des ces diverses considérations je me crois autorisé à tirer cette conclusion : quelle que soit la situation sociale et financière de la famille, quelle que soit la carrière (industrielle, agricole, artisanale, administrative) envisagée pour l'enfant, quelque défavorables que puissent apparaître les conditions géographiques (éloignement d'un centre important), le père et la mère ont le devoir de faire l'impossible pour permettre à l'enfant d'entrer dans l'enseignement secondaire — si ses aptitudes sont jugées suffisantes. Entendez par là d'ailleurs qu'il ne s'agit pas d'aptitudes extraordinaires, mais d'aptitudes moyennes. Puisque le mot d'investissement se trouve aujourd'hui dans toutes les bouches — même dans la bouche de ceux qui n'ont pas un sou à investir — je dirai que l'instruction constitue actuellement pour les parents l'investissement à prévoir en toute première ligne.

M. David

Inspecteur général de l'enseignement,
Paris

(extrait de l'Ecole de Parents, n° 6/1964)

Un nouveau format d'image en 8 mm

Un nouveau format d'image pour les films 8 mm destinés à l'enseignement, à l'industrie et au commerce a été présenté récemment par deux ingénieurs de l'Eastman Kodak.

D'après les recherches théoriques, il est possible d'accroître de près de 50 % la surface de l'image. Actuellement la surface de celle-ci n'est que de 47 % de la bande, alors que le nouveau procédé permettrait de la porter à 63 %. Cette augmentation serait rendue possible par la réduction de la taille des perforations (moins d'un millimètre), par leur place plus près du bord (1/2 mm) et par le report de la piste sonore à l'extrémité opposée avec piste de compensation pour permettre un bon déroulement.

Le « piqué » de la projection étant fonction du coefficient d'agrandissement, le nouveau format permet une plus grande netteté. Il permet aussi un gain de luminosité qui selon les auteurs peut atteindre 50 % ce qui autorise l'emploi de plus grandes dimensions ou l'utilisation en lumière atténuée.

Ce nouveau format n'en est encore qu'au stade expérimental et les recherches devront se poursuivre avant qu'il puisse être commercialisé.



Abereg-Steiner & Cie S.A.

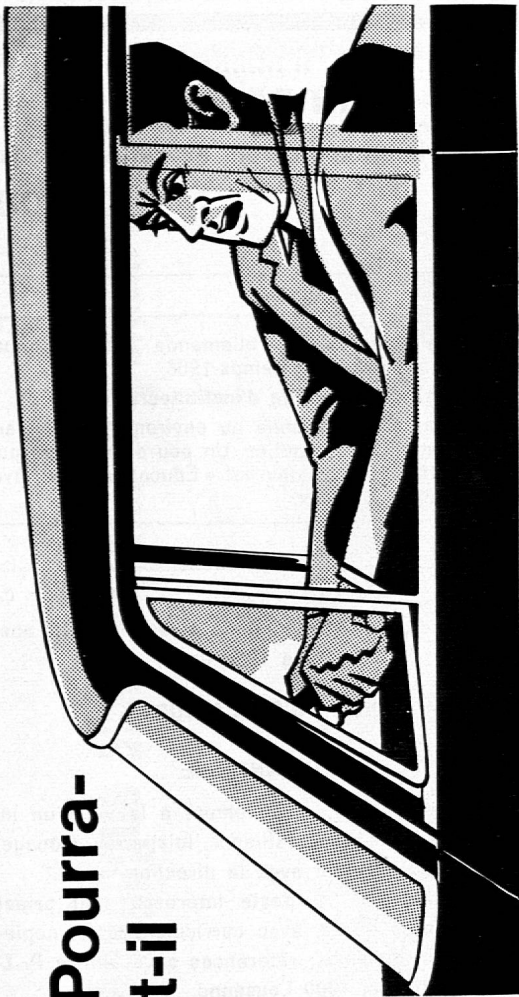
Fliederweg 10, Berne 14

La maison de confiance pour la confection de vos

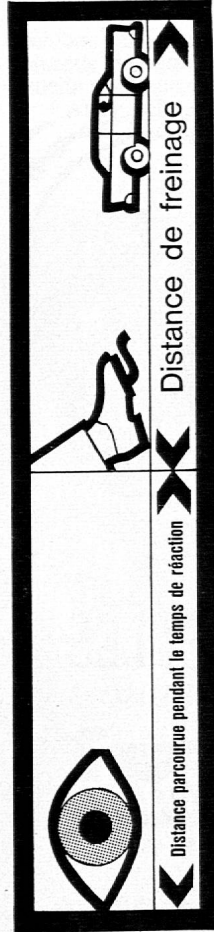
CLICHÉS

Duplicata - Galvanos - Stéréos - Photolithos

Pourra-t-il



s'arrêter encore assez tôt ?



Les deux distances ensemble = la distance parcourue jusqu'à l'arrêt complet

Vitesse km/h	m/s	distance parcourue pendant le temps de réaction		distance parcourue pendant le temps de freinage		total
		mètres	mètres	mètres	mètres	
40	11	11	+ 12	= 23		
60	16,5	16,5	+ 27	= 43,5		
80	22	22	+ 48	= 70		
100	28	28	+ 78	= 106		

Si la vitesse est double, la distance parcourue pendant le temps de réaction l'est aussi, mais la distance de freinage est quatre fois plus grande.

C'est 8 mètres de plus

que parcourt une automobile circulant à 60 km/h (limitation de vitesse à l'intérieur des localités), lorsque son conducteur réagit 1/2 seconde plus tard que normalement, sous l'influence de l'alcool ou d'une grande fatigue.

Pourra-t-il s'arrêter encore assez tôt ?

Cela dépend de différents facteurs :

- Etat de la route
- Etat des pneus
- Capacités du conducteur
- Temps de réaction du conducteur

Qu'entend-on par temps de réaction ?

Expérience : Un élève a une main dans le dos, l'autre main sur le bouton d'une sonnerie. Il doit sonner aussi rapidement que possible lorsqu'un camarade lui touche la main qu'il a dans le dos. Mesurer au moyen d'un chronographe le temps qui s'est écoulé.

Le **temps normal de réaction** de l'être humain est d'environ une seconde. Une grande fatigue ou l'alcool peuvent l'augmenter considérablement. En état d'ébriété on ne réagit pas seulement plus lentement, mais souvent aussi de façon erronée.

« Il faut s'attendre à une prolongation du temps de réaction déjà après l'ingestion de quantités relativement faibles de boissons alcooliques. »

« Les dangers de la motocyclette », page 13

« Le temps de réaction est d'autant plus long sous l'influence de l'alcool que la réponse à donner est plus difficile, plus différenciée et plus inattendue. »

Arrêts du Tribunal fédéral 190 IV p. 159

Dans un appel du Bureau suisse d'études pour la prévention des accidents, du 28.12.64, diffusé par la presse suisse, l'action de l'alcool sur le conducteur est résumée comme suit: « L'euphorie que procure la consommation de boissons alcooliques est trompeuse (inconsciemment elle fait perdre toute retenue; elle prolonge le temps de réaction, la capacité de concentration et de discernement). Beaucoup de personnes croient pouvoir « supporter » l'alcool et être obligées de sacrifier aux « exigences » de la vie des affaires et des soirées mondaines. De graves sanctions (emprisonnement sans sursis, fortes amendes, retrait du permis de conduire) et parfois une existence ruinée sont les conséquences de telles erreurs. »

Documentation à consulter :

Michel Ray, A la découverte des sciences, vol. I

« Les dangers de la motocyclette », No 25, Cahiers suisses de la sécurité du travail, édités par la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents

Jeunesse saine, feuille 1



la nouvelle **elna**

SANS PROBLÈME pour le corps enseignant: rapidement utilisable grâce à sa grande simplicité. Matériel d'exercices préliminaires mis gratuitement à disposition.

SANS PROBLÈME pour les élèves: docile même entre des mains inexpertes, sans aucun réglage fastidieux.

SANS PROBLÈME d'entretien: 2 révisions annuelles gratuites par l'usine.

SANS PROBLÈME de choix: 4 modèles ultra-modernes et robustes pour tous les degrés d'instruction.

SANS PROBLÈME d'achat: importantes économies grâce aux conditions avantageuses accordées aux écoles.

Pour faire des heures de couture... des heures de joie!

BON pour Prospectus détaillé des nouveaux modèles elna. QEDU
 Feuilles d'exercices de couture gratuites à choix.

Nom:

Adresse:

A envoyer collé sur carte postale à Tavarø Représentation S. A. — 1211, Genève 13

A telle enseigne...
 ...un bon renom. La Banque Cantonale Vaudoise dont les conceptions modernes s'appuient sur une longue tradition, est à même de résoudre, au mieux de vos intérêts, tous vos problèmes financiers.

BANQUE CANTONALE VAUDOISE

imprimerie

vos imprimés seront exécutés avec goût
**corbaz
 sa**

Maitre secondaire de Suisse allemande cherche pour sa fille âgée de 17 ans dès le printemps 1966

une place auprès d'une famille d'instituteurs

avec petits enfants, à Lausanne ou environs. Vie de famille désirée avec temps libre régulier. Un peu d'argent de poche. Ecrire sous chiffre 5383 au Journal « Educateur », 22, avenue des Planches, 1820 Montreux.

6 Bibliothèque
 Nationale Suisse
 3000 BERN E
J.A.
 Montreux 1

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
PUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE
8. Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Internat vaudois de jeunes gens suisses (15-16 ans) cherche pour le printemps 1966 un

COUPLE D'ÉDUCATEURS
 ou
MAITRE INTERNE

qui désirerait participer activement à la vie d'un internat (enseignement, surveillance, loisirs, év. ménage) en étroite collaboration avec la direction.

Les personnes que ce poste intéresse sont priées d'adresser leurs offres, avec curriculum vitae, copies de certificats, diplômes, références sous chiffre **P. C. 42988** à Publicitas, 1000 Lausanne.